

Évaluation Initiale d'aptitude aux formations AAC/B

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :

Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite accompagnée

Au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle.

MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation est effectuée soit:

- en agence sur un simulateur de conduite « OSCAR 2 », éditeur CODES ROUSSEAU à St Flour,
- en véhicule avec un enseignant de la conduite.

OBJECTIFS

Évaluer le niveau à la conduite d'un véhicule de catégorie B afin de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaire, selon les aptitudes suivantes :

- Expérience de la conduite ;
- Habilités ;
- Attitude à l'égard de l'apprentissage ;
- Attitude à l'égard de la sécurité ;
- Respect des consignes ;
- Compréhension / Mémoire ;
- Observation / Perception ;
- Orientation ;
- Respect du Code de la Route ;
- Trajectoires ;
- Connaissance du véhicule ;
- Rapport au risque ;
- Démarrage/Arrêt.

Répondre à l'obligation réglementaire du R245-2 du Code de la Route (Arrêté du 5 mars 1991).

DURÉE

1 heure maximum.

HORAIRES

Définis sur rendez-vous avec l'agence.

CONDITIONS DE VALIDATION

A l'issue de l'évaluation, le score obtenu est présenté par exercices et par critères évalués.

Le Bilan restitué à l'élève fait apparaître :

- les notes obtenues par critères
- le nombre d'heures de formation proposé

Il est annexé au contrat.

Délai d'accès à la formation : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 7 jours.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : sous réserve d'étude de dossier.

Tarifs : 60€ /heure.

REF : CF/Prog.Eval.B.AAC 19/03/2026.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade